



(v99.1)

l'antichambre

fragments

sédiments

Le droit à communiquer en débat: démarrage, interface, conclusions

résumé

sommaire

bio

par [Bram Abramson](#)

Étudiant en maîtrise de communication à l'Université de Montréal

© Bram Abramson - 1999 - All rights reserved.

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#)

▲ Résumé

Le "cyberespace" vit ses derniers moments, prêt à éclater en une myriade d'applications se disputant la bande passante et les usagers. Mais tant que le cyberespace continue d'exister -- du moins, dans nos esprits -- rappelons-nous que, même dans cet univers incertain, la vie oscille entre les modes physique et virtuel. Ce texte ne prétend pas restituer dans toutes leurs dimensions de tels espaces électroniques *vécus*, mais il s'efforce de rendre compte des actions, des pensées et de la sueur qui ont accompagné leur naissance. La partie "Démarrage" évoque le contexte politique sous-jacent à la Conférence virtuelle, le droit à communiquer se retrouvant pris entre, d'une part, le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) et, d'autre part, la *Global Information Infrastructure* (GII). La partie "Interface" évoque quant à elle les principes et façons de faire qui ont guidé l'aménagement de cet espace de réflexion.

[Abstract](#) | [Resumen](#)

Descripteurs: cyberespace, espaces informatisés, conférence virtuelle, Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC), Global Information Infrastructure (GII)



▲ Sommaire

[Démarrage](#)

[Interface](#)

[Conclusions](#)

[Notes](#)

[Références](#)

[Pour en savoir plus](#)



▲ Démarrage

Entre les hommages au "Saint McLuhan"[\[1\]](#) et les échos du village global[\[2\]](#), difficile d'oublier le célèbre dicton du Torontois qui tenait chaque média coupable de ses contenus. Si le réseautage des médias existants à partir de la *lingua franca* des 0 et des 1 nous rend témoins aujourd'hui des retombées dramatiques des infrastructures sur la production des flots que celles-ci emportent, ne nous pensons pas observateurs plus privilégiés que lui. Du bip-bip de Spoutnik en 1957 à l'atterrissage brutal de *Kosmos 954* dans les Territoires du Nord-Ouest en 1978, en passant par la fondation d'Intelsat en 1964, la génération mcLuhannienne se trouvait dans une ère soudainement spatiale, la prolifération des satellites de communication au royaume extraterrestre obligeant la reconceptualisation des espaces culturels sur terre. Pour le métal des satellites comme pour le TCP/IP de l'Internet, la manque de respect de ces infrastructures à l'égard des frontières nationales tient d'une architecture de la mondialisation qui repose sur deux ordres de matérialité, l'un technique, l'autre politique.

La collusion du technique et du politique dans la montée de la "Global Information Infrastructure" (GII) de la fin du millénaire, on connaît. Que son homologue des années '70 ait moins bien réussi n'est pas un hasard. Comme le GII, le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) proposé au sein de l'UNESCO par des représentants de pays non-alignés intégrait une vision du politique et du technique[\[3\]](#). Mais la vision du NOMIC était radicalement différente de celle qui est mise en oeuvre deux décennies plus tard. Accorder plus d'autonomie aux systèmes médiatiques nationaux, faciliter l'accès de tous les citoyens aux médias, faire adopter un code déontologique aux journalistes, instaurer des régimes de réglementation de nature démocratique : il s'agissait d'un programme visant à recadrer le paysage médiatique à partir de buts précis[\[4\]](#). L'analyse des forces qui prenait l'État-nation comme seule unité d'analyse était bien sûr trop simpliste, occultant des jeux de pouvoir et des abus flagrants effectués au nom de la démocratie. Mais les actions catalysées par le NOMIC ont néanmoins eu d'importantes retombées. Les politiques nationales en matière de communication élaborées peu après par plusieurs juridictions trahissent cette influence : l'importance des médias pour l'insertion du Sud dans l'économie internationale a été reconnue. Désormais, les médias se sont intégrés au sein des stratégies des mouvements oeuvrant pour la décolonisation et pour l'autonomie culturelle.

Au fondement éthique du NOMIC se trouvait le droit à communiquer. L'idée d'un tel droit n'était pas nouvelle : la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, mesure à portée ontologique adoptée suite aux horreurs du scientisme de la Guerre, comprend en effet un Article 19 imposant aux juridictions signataires de protéger le droit des gouvernés de recevoir et d'envoyer des informations et des idées à travers les médias et sans égard aux frontières. Or, le NOMIC allait plus loin, suggérant qu'une intervention dans l'organisation du marché était nécessaire pour garantir le droit à communiquer[\[5\]](#). Les périodes de mutation créent parfois des ouvertures temporaires, favorisant l'émergence de certaines idées, voire l'application de celles-ci : le NOMIC s'est alors imposé comme une proposition sérieuse afin d'envisager un régime de gouvernance des médias, et le droit à communiquer, comme un sujet de conversations, voire de vifs débats.

Aujourd'hui, le NOMIC semble appartenir à l'histoire, et le droit à communiquer, à l'histoire des idées. Entre temps, le gouvernement états-unien, influencé fortement par les lobbys corporatifs et un peu moins par les lobbys citoyens du pays, s'est retiré de l'UNESCO, marquant ainsi sa position face à un NOMIC qu'il estimait être une ruse permettant à d'autres gouvernements de protéger leurs industries culturelles de produits proposant un meilleur rapport qualité/prix. Sans le pays hôte des géants de l'*entertainment*, l'UNESCO est soudain devenue un joueur de second rang dans l'arène internationale des politiques de communication, et le NOMIC, rien de plus qu'une idée intéressante.

Au NOMIC, le gouvernement états-unien a opposé la libre circulation des informations, "non" réglementées, si ce n'est par des mains invisibles. Actuellement, le Global Information Infrastructure représente cette vision alternative, fondée sur ce principe de la libre circulation (la doctrine du "free flow of information") et mise au point dans les coulisses des arènes commerciales et économiques où, ayant abandonné l'arène des politiques en communication, la doctrine états-unienne a fait son nid.

Le GII, testée en version bêta[6] aux États-Unis et lancée au sommet du G7 de Bruxelles en 1995, est devenue partout le programme politique de la société de l'information -- *read once, write many*. Ou presque, car aussi bien à travers la "net.critique", l'art électronique, la mobilisation contre l'Accord multilatéral sur l'investissement ou même, timidement, certains projets politiques à l'UNESCO, la conversation autour du droit à communiquer se fait de plus en plus animée, encore une fois dans les brèches qu'ouvrent les mutations infrastructurelles du paysage médiatique.

Sur l'Internet, le mouvement embryonnaire qui a donné naissance à la conférence virtuelle se partage entre un activisme *cyber-libertaire* qui s'inspire du premier amendement de la Constitution des États-Unis -- teinté d'une forte dose d'idéologie californienne, pour reprendre l'analyse percutante de Richard Barbrook de l'Université de Westminster[7] -- et un mouvement dont les racines sont davantage liées aux anciens qu'aux nouveaux médias, se souciant plutôt de la distribution des ressources nécessaires à l'exercice du droit à communiquer. Organisée par Videazimut, coalition transnationale de vidéastes indépendants et de représentants de télévisions communautaires, la Conférence virtuelle sur le droit à communiquer et la communication des droits est plus issue du deuxième mouvement que du premier, même si les promoteurs de celle-ci ont espéré rassembler ces mouvements et promouvoir le dialogue entre eux[8]. D'abord conçue comme pré-consultation en vue du séminaire international et de l'assemblée générale tenue par Videazimut au Cap (Afrique du Sud) quelques mois plus tard en septembre 1998, la Conférence virtuelle s'est vite fait sa propre identité. Même si l'accès à l'Internet est difficile, voire impossible, dans la plus grande partie du "village global" -- terme qui ne peut s'employer qu'ironiquement lorsque "global" signifie "mondial" -- il n'en reste pas moins vrai que pour la majorité des habitants de la planète, un site Web ou une adresse de courrier électronique est bien plus accessible qu'un déplacement physique jusqu'en Afrique du Sud. Ainsi, plutôt que les participantes et participants du séminaire du Cap, la Conférence virtuelle a surtout réuni celles et ceux qui ne pouvaient s'y rendre. Au total, plus de 300 personnes d'une vingtaine de pays ont participé aux échanges, sans compter les visiteurs du site Web de la conférence.

▲ Interface

Ayant pour objectif, dans ce contexte, de canaliser l'interaction entre humain et machine, la conception d'une interface implique de tenir compte de la collaboration entre humains en temps asynchrone et en espace discontinu. Comment, donc, développer un espace numérique qui puisse faciliter l'interaction entre participants et participantes ayant différents niveaux d'équipement, différents types de compétences et différents rythmes de vie? Et -- car toute interface recouvre un vaste travail intellectuel et manuel -- comment développer un tel espace avec peu de ressources? Les apôtres de la vie associative parlent de solidarité et d'idéologie; les conseillers en emploi parlent d'acquisition d'habiletés et de bénévolat; les gourous du *cybermarketing* parlent de *branding* ou de "culture de marque"; les

chroniqueurs du virtuel parlent de *gift economy*, et s'allient parfois avec les universitaires pour élaborer sur une économie de la réputation. Tenue avec les appuis institutionnels de l'Agence canadienne de développement international (ACDI); de la filiale à Singapour du Centre de recherche sur le développement international (CRDI), PanAsia Networking; et de COMPOSITE, revue de langue française en communication, la Conférence s'est organisée au carrefour de ces approches. Chacun de ses partenaires a apporté sa propre expérience/histoire organisationnelle à la Conférence virtuelle, influant ainsi sur son *design*.

À quoi ressemble la conception d'une conférence virtuelle, donc? S'agit-il de bâtir une communauté virtuelle de toutes pièces? Pas tout à fait. La tenue d'une conférence virtuelle consiste en la matérialisation d'une communauté circonscrite, surtout, dans le temps et dans ses intérêts, sorte de zone temporaire dont le succès dépend d'une reconnaissance de sa nature éphémère et découle d'une compréhension de sa raison explicite d'être. Nombre d'applications existent pour réaliser un tel projet dans l'espace IP[9]; la synchronie constitue un axe de catégorisation possible pour les appréhender. Cet axe tend à coïncider avec le degré de *media richness*, ou de "multimédiaticité", de l'application. La transformation d'un Internet, réseau scientifique, à un réseau multi-usages entraînant des investissements commerciaux importants-- transformation dont l'abolition de l'*Acceptable Use Policy* fut le point nodal[10] -- a été marquée par une recherche de modèles financiers dominée par de nombreuses tentatives d'adapter les schémas familiers des médias traditionnels, et ainsi, par la recherche d'interfaces permettant l'échange de contenus toujours plus "multimédiatiques", transmis le plus souvent sur un modèle de la diffusion, soit à sens unique -- la télé, mais en mieux -- soit à l'interaction synchrone, comme un super-téléphone avec écran. En effet, la montée en force de la Toile qui a découlé de l'adoption précipitée de l'Internet par la sphère commerciale est telle que plusieurs continuent à oublier que le courrier électronique reste la *killer app*[11] qui continue à encourager l'adoption à grande échelle de l'Internet.

Il résulte de ce développement plus récent et du paradigme courant d'interface des applications synchrones[12] une nature relativement arbitraire des identités que les usagers se construisent, les traces matérielles (noms, etc.) étant déterminées à l'intérieur des applications elles-mêmes et les agents de stabilisation se limitant souvent aux mots de passe. Les applications à interaction asynchrone -- notamment les listes d'envoi (systèmes Majordomo, Listserv...), les groupes de nouvelles Usenet et différentes applications intégrées aux sites Web (forums, "livres d'or", etc.) -- dépendent ou se réfèrent souvent à l'adresse électronique de l'utilisateur. Trace identitaire plus stable, rappelant peut-être les affiliations institutionnelles de l'utilisateur au monde matériel, le lien fréquent entre adresse électronique et identité physique soulève un débat -- déjà ancien puis qu'il date du temps des babillards électroniques (BBS), quand les opérateurs de système (*sysops*) téléphonaient aux nouveaux abonnés pour les "approuver", et encore frais en ce qui concerne l'Internet -- à savoir si une interaction virtuelle entre individus qui ne se connaissent pas *a priori* se maintient de façon plus constructive sous le couvert de l'anonymat, qui permet à tout et chacun d'explorer de nouvelles identités et formes identitaires, ou s'il est préférable de maintenir l'obligation de s'identifier et donc d'établir une correspondance nécessaire entre identité physique et identité virtuelle, ce qui conduirait en principe à une responsabilisation et à un engagement accrûs de la part des usagers.

On peut bien sûr prôner une interface qui refuse cette polarisation entre, d'un côté, la valorisation du caractère mouvant des identités virtuelles et, de l'autre, la continuité identitaire qui force à s'y investir et donc à risquer quelque chose -- tout en reconnaissant que, déjà, cette polarisation est remise partiellement en question par les fuites qui caractérisent l'un et l'autre des systèmes d'échanges. Le rôle d'un modérateur y est pour beaucoup : l'attribution des fonctions étant distribuée entre interface technique et agent humain selon l'aménagement de l'espace électronique -- doit-on confier certaines tâches à l'action directe, ou les enchâsser dans la technique? -- le modérateur est cet agent qui travaille de pair avec l'application, passerelle dynamique qui permet à l'interface d'évoluer et de s'adapter aux

usages qui se développent avec le temps. Si le modérateur ne peut pas contrôler ce que devient une communauté ou une conférence virtuelle, il peut et doit aider à la façonner, à clarifier sa structure, à faciliter les échanges, à gérer les contenus : dans la distribution du travail en ligne, il est agent de développement communautaire.

Les responsables de la conférence virtuelle dont il est ici question ont opté pour une interface asynchrone, et plutôt modeste, ainsi que pour l'attribution d'un rôle de premier plan aux modérateurs. Le fait de privilégier une interface textuelle était une nécessité pour atteindre un nombre d'utilisateurs élevé dans le plus grand nombre de zones possible, l'accès aux contenus multimédias étant souvent extrêmement restreint par les équipements et la bande passante mise à disposition. Le dispositif comprenait donc des groupes de discussion par courriel gérés par l'automate Majordomo depuis un serveur de Singapour et un site Web hébergé à Montréal, servant de ressource de base afin d'alimenter les discussions, de plateforme alternative pour la participation et de lieu d'archivage. Un système reposant sur l'utilisation de deux logiciels du domaine public (MailProc et Listserv2WWW) et développé presque sur mesure permettait d'établir une passerelle entre les groupes de discussion et le site Web en assurant sous une forme aisément consultable la publication automatique sur le site des messages produits dans les groupes de discussion. Inversement, une passerelle Web=>courriel fournie par des partenaires de *comunica.org* (Quito, Équateur) permettait aux personnes n'ayant pas accès au Web d'obtenir quand même l'essentiel du contenu du site sous forme de texte. Ainsi, s'il était possible d'utiliser le Web et le courriel de façon séparée, l'accès aux deux fournissait aux intéressé(e)s la possibilité de se munir d'informations supplémentaires et complémentaires. Un accès à des ressources financières plus substantielles aurait aussi permis d'envisager l'implémentation de passerelles par télécopieur ou par téléphone pour faciliter un plus grand nombre d'échanges. L'identification stratégique de points d'accès public aux documents et à des ordinateurs reliés au site de la Conférence aurait également aidé dans ce but.

Cinq groupes de travail ont ainsi été mis sur pied sur différents thèmes reliés au sujet. Les discussions thématiques se sont déroulées simultanément pendant cinq semaines, suivies d'une session plénière de deux semaines. Dans chaque groupe de travail, un à trois articles ont été distribués aux participantes et participants chaque semaine par courriel et mis en ligne sur le site de la Conférence; les participants étaient invités à discuter et à dialoguer avec l'auteur-e à partir de ceux-ci. La sollicitation de textes et leur publication en ligne sont ainsi devenues une fonction centrale des organisateurs de la Conférence, une caractéristique qui a plus rapproché un événement de ce type des colloques "en face-à-face" que des échanges au sein des communautés virtuelles. Les discussions, organisées à partir de l'agenda fixé par les articles, se sont déroulées en parallèle pour créer un rythme propre : les messages reçus par le modérateur de chaque groupe étaient colligés puis acheminés en bloc aux membres du groupe sous la forme d'un "digest" -- idéalement, une fois par jour -- afin d'éviter un rythme trop rapide qui aurait risqué d'empêcher la majorité de suivre des échanges se déroulant à la vitesse des participants plus branchés et plus actifs. Des résumés hebdomadaires ont été expédiés aux participant-e-s dans les trois langues, mesure supplémentaire contre la surcharge d'informations des discussions, et chaque mardi, de nouveaux articles étaient envoyés aux participantes en langue originale, accompagnés de résumés, trilingues également (anglais, espagnol, français).

Chaque groupe de travail devait ainsi pouvoir fonctionner dans les trois langues de la conférence. Néanmoins, la majorité des articles ont été rédigés en anglais, une quantité non négligeable l'ont été en espagnol, et très peu l'ont été en français. La langue anglaise a dominé la conversation : la plupart des participants, dont les modérateurs et modératrices eux-mêmes, n'ont pu trouver de terrain d'entente commun qu'en anglais. Une équipe importante de traducteurs et de traductrices -- toujours bénévoles -- a été recrutée pour faciliter le passage d'une langue à une autre, mais cette tentative a connu peu de succès. Les résultats mitigés de la dimension multilingue amènent à penser que l'aménagement d'un espace électronique de ce genre nécessite l'adoption d'un idiome dans lequel tous les collaborateurs et

collaboratrices peuvent s'exprimer, au risque de stratifier la population participante. Dans ce sens, un espace multilingue ne peut exister sans être multipolaire, et donc, de se composer en quelques espaces propres -- même si des zones d'échanges existent entre eux.

Les buts visés lors de la conception de la Conférence virtuelle étaient d'implémenter une interface de "basse" technologie dans un environnement de haute technologie, tout en maintenant un niveau raisonnablement élevé d'interaction. L'investissement dans des ressources humaines pour la modération des débats et la traduction ; une combinaison entre le courriel entendu comme média primaire de discussion et un site Web considéré comme interface complémentaire et des mesures visant à éviter les surcharges d'information -- "la pollution informationnelle", comme l'ont nommé des études du Ministère du commerce international et de l'industrie du Japon, il y a déjà deux décennies -- ont été les éléments-clés de cette stratégie.

▲ Conclusion

Comment cette stratégie s'est-elle traduite dans les contenus? Les niveaux de discussion, largement tributaires de l'implication du modérateur ou de la modératrice, ont varié d'un groupe de travail à l'autre. Certains thèmes ont abouti à des discussions plus fertiles que d'autres : une conversation a examiné les ajustements nécessaires dans l'éducation aux médias pour prendre en compte l'émergence des nouveaux médias, tandis qu'une autre a considéré les frontières éthiques de la formation des communicateurs et communicatrices : pour quel type de communication doivent-elles et doivent-ils être formés? Les liens entre langues minoritaires et nouvelles technologies ont provoqué un débat important. Les possibilités de la technique dans le développement communautaire ont été abordées de façon stimulante; la concentration du capital au sein des entreprises spécialisées dans les médias a été examinée et des alternatives ont été débattues. Le fait même de débattre autour de ces thèmes en se servant d'un ordinateur-hôte situé à Singapour, endroit où les droits humains ne sont pas chose acquise, a fait également l'objet de discussions. Constamment, la Conférence virtuelle et le thème des communautés virtuelles ont ressurgi tels des *leitmotiv*, comme pour rappeler à tous qu'une conversation comporte toujours un discours sur elle-même, surtout lorsqu'elle se déroule dans un média dont les normes sont en construction ...

Une session plénière a réuni ces groupes de discussion pour réfléchir sur le mouvement international pour le droit à communiquer, depuis les perspectives des citoyennes et citoyens états-uniens, placés au centre de l'architecture médiatique émergente, jusqu'aux appels à de nouvelles trames d'analyse. Devant regrouper d'importants acteurs et actrices des réseaux mondiaux pour le droit à communiquer, un Congrès mondial sur les médias et la communication a été proposé, discuté et encore critiqué. Les participants ont alors souligné le rôle fondamental d'une organisation démocratique dans la planification de ce type de conférence et énuméré d'autres initiatives similaires.

Cela ne constitue, évidemment, qu'une petite partie des sujets abordés lors des discussions. Au-delà des interfaces et longtemps après les démarrages, ce sont les contenus qui continuent à constituer l'objet d'intérêt : les réactions aux archives en ligne d'un événement "terminé" constituent certainement l'un des paradoxes les plus riches qu'offre l'Internet. Or, toutes celles et tous ceux qui se sont déjà traduits par la voie des médias savent -- pour ne pas recourir à un autre dicton du Torontois célèbre -- que les contenus sont loin de constituer le tout. L'article de la modératrice Sheryl Hamilton, qui prend comme point de départ les débats qu'elle a animés, nous le rappellent : il est notre privilège, peut-être, de pouvoir témoigner d'un "cyberespace" qui existe encore comme endroit imaginé, avant qu'il ne se fracture en un nombre infini d'applications, et donc de ne pas pouvoir oublier que les contenus lus sont, dès leur rédaction, déjà le produit d'un média en gestation.

▲ Notes

[1] Selon la formule de la revue [Wired](#), 4.01 (Janvier 1996), employée dans un article intitulé: [The Wisdom of Saint Marshall, the Holy Fool](#)

[2] On ne compte plus les références à l'expression employée par Marshall McLuhan, et ce dans tous les milieux.

[3] N'y faisant que de brèves allusions dans cet article, nous recommandons la lecture du rapport de l'UNESCO faisant suite à cette rencontre.

[4] Voir, en particulier, "La Global Information Infrastructure (GII) : un projet impérial pour l'ère de la mondialisation" de Marc Raboy, paru en 1997 dans la revue "Communication et Stratégies.

[5] Lire, par exemple, "Un droit international de la communication", proposé par Mustapha Masmoudi et Fatma Khrouf Akrouf à la session plénière (<http://commposite.uqam.ca/videaz/wg/plenaryfr.html>).

[6] Sous le nom de *National Information Infrastructure*. Le qualificatif "bêta" renvoie au jargon des informaticiens : c'est ainsi qu'ils désignent les prototypes de logiciels.

[7] Richard Barbrook, du Hypermedia Research Centre (HRC) de Westminster, a rendu disponible sur un même site son texte en plusieurs versions ainsi que quelques critiques qui lui ont été dressées (<http://ma.hrc.wmin.ac.uk/ma.theory.4.2.db>). Voir, également, son texte dans la revue électronique "First Monday" sur "The High-tech Gift Economy", décembre 1998 (http://www.firstmonday.dk/issues/issue3_12/barbrook/index.html).

[8] Le fondateur de FrEE, organisme espagnol affilié au Electronic Frontier Foundation, s'est notamment penché sur cette division dans un texte lancé sur une liste de discussion de l'organisme états-unien Computer Professionals for Social Responsibility. Le texte de David Casacuberta a ensuite servi à relancer un débat à ce sujet dans une deuxième conférence virtuelle portant sur le droit à communiquer, organisée cette fois par l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC).

[9] Au sens strict, "Internet" fait référence à un double protocole appelé Transmission Control Protocol/Internet Protocol (TCP/IP). Les protocoles TCP/IP consistent en un ensemble de règles qui assurent la bonne communication des informations transmises entre deux ordinateurs. Le protocole TCP segmente l'information qui est envoyée en paquets de taille variable et réassemble ces derniers dans le bon ordre lors de leur arrivée à destination. Pour sa part, le protocole IP assure l'acheminement des paquets entre deux ordinateurs. C'est à partir de cette définition que l'Internet est parfois considéré comme un "système technique".

[10] Jusqu'en 1991, les utilisations de l'Internet à caractère commercial étaient limitées par la politique édictée dans l'AUP (Acceptable Use Policy) de la National Science Foundation (NSF), qui énonçait le principe général suivant: "NSFNET backbone services are provided to support open research and education in and between US research and instructional institutions, plus research arms of for-profit firms when engaged in open scholarly communications and research. Use for other purposes is not acceptable". Plus spécifiquement, la politique qualifiait d'usage inacceptable l'utilisation du backbone du NSF -- la base de l'architecture de l'Internet -- pour des activités lucratives. En 1991, le point d'échange CIX (Commercial Internet eXchange Association) a été formé par les réseaux General Atomics (CERFnet), Performance Systems International, Inc. (PSInet) et UUNET Technologies, Inc. (AlterNet), pour transiter du trafic commercial, passant ainsi à travers NSFNET et son AUP. S'apercevant de l'énorme potentiel commercial de l'Internet, le gouvernement états-unien a jugé que le temps était arrivé de modifier son rôle pour encourager un financement privé et privatiser l'architecture

du réseau. Le 23 décembre 1992, la National Science Foundation a annoncé qu'elle arrêterait de fournir le backbone de l'Internet et, quelques deux ans plus tard, des contrats ont été rédigés pour l'exploitation de points d'accès central (Network Access Points - NAPs). Depuis, certains fournisseurs de services ont adopté des "politiques d'utilisation acceptable des ressources mises à la disposition de leurs abonnés".

[11] "Killer application", soit littéralement l'arme absolue en terme d'application ou de logiciel, qui remporte un succès massif propre à faire passer les autres au second plan.

[12] Nous entendons par "applications synchrones" de communication sur l'Internet, entre autres, le bavardage en ligne de type IRC, les messageries instantanées de type ICQ, et les environnements multi-usagers (MUD, MOO, Palace...).

▲ Références

RABOY Marc, 1997, "La Global Information Infrastructure (GII): Un projet impérial pour l'ère de la mondialisation", dans *Communication et Stratégies*, numéro 25, pages 15 à 32.

UNESCO, MAC BRIDE Sean (sous la direction de), 1980, Voix multiples, un seul monde. Rapport de la Commission internationale d'études des problèmes de la communication, éditions de l'Unesco, éditions La Documentation Française, Nouvelles éditions africaines, Paris.

▲ Pour en savoir plus

- L'histoire de l'Internet d'après l'Internet Society, l'un des principaux promoteurs du "réseau des réseaux" : <http://info.isoc.org/internet/history/>
- Le texte intégral de la politique de la NSFNET en matière d'"Acceptable Use Policy" est reproduit dans l'ouvrage de J.H. Ellsworth et M.V. Ellsworth, "The Internet Business Book" (cf. <http://www.oak-ridge.com/ibb.html>), dont le chapitre 4, intitulé "Acceptable and Unacceptable Uses of the Internet", est disponible à l'adresse électronique suivante: <http://www.oak-ridge.com/ibbch4p1.html>
- Un article de Richard Barbrook intitulé "The High-Tech Gift Economy" et paru en décembre 1998 dans la revue "First Monday", à propos de l'idée selon laquelle le développement des échanges relevant du don sur le "Net" est complémentaire de la traditionnelle transformation de la valeur d'usage en valeur d'échange: http://www.firstmonday.dk/issues/issue3_12/barbrook/index.html
- Un site qui s'intéresse à la fois à la netiquette et à l'art électronique, qui expose nombre de projets innovateurs dans ce sens : <http://www.waag.org>
- Les sites Web des organisations qui ont contribué à l'élaboration et à la réalisation de la conférence : <http://www.videazimut.org> (Videazimut) et <http://www.panasia.org.sg> (PanAsia Networking)

